

côté de la Chambre, j'ai eu toutes les raisons d'être satisfait de la manière qu'il a rempli sa tâche comme chef de l'opposition, et je suis certain que les relations qui ont existé entre nous dans le passé seront les mêmes dans l'avenir. Quant à vous, monsieur le Président, je n'ai aucun doute que vous vous rendrez digne de remplir les hautes fonctions qui vous ont été assignées. Je suis certain que votre absence de votre siège de la Chambre sera beaucoup regrettée, et je vous promets qu'aussi longtemps que vous occuperez la présidence, aucune question ne sera posée par un sénateur de ce côté-ci de la Chambre sans qu'il puisse, en la faisant, s'appuyer sur de nombreux précédents.

L'honorable M. LOUGHEED: Je me joins à mon honorable ami pour féliciter le proposeur et le secondeur de l'adresse de la manière habile dont ils se sont acquittés de leur tâche. Il n'est pas aussi facile de remplir une pareille tâche au Sénat qu'aux Communes. Ici il n'y a pas un auditoire considérable qui puisse stimuler un orateur chez qui l'éloquence peut rester à l'état latent, faute de ce qui peut l'aiguillonner. Il est aussi très agréable de constater que les quatre sénateurs qui ont été présentés à cette Chambre à cette session-ci sont d'anciens parlementaires de la Chambre des communes. Malgré les nombreuses attaques dont le Sénat est l'objet de temps à autre, malgré les nombreuses critiques acerbes faites non seulement par les membres des Communes mais encore par la presse du pays, relativement à la composition de cette Chambre-ci, il est certainement agréable de constater que les membres de la Chambre des communes sont toujours suffisamment courageux pour prendre dans le Sénat les sièges qui peuvent leur être offerts. J'espère que cela continuera. J'ai toujours considéré l'expérience et le jugement qu'un homme acquiert pas une longue carrière à la Chambre des communes comme une richesse pour le Canada, une richesse que l'on devrait faire servir dans l'administration des affaires publiques; et je ne connais pas un meilleur moyen de se procurer cette richesse que de passer plusieurs années dans le Sénat du Canada après avoir été membre de la Chambre des communes. Il

Très hon. sir RICHARD CARTWRIGHT.

y a parmi nous plusieurs honorables sénateurs qui ont fait ce dont je viens de parler, et j'espère que nos rangs se grossiront par l'entrée au Sénat de membres de l'autre Chambre. Aussi, n'est-ce pas sans un grand plaisir que j'offre mes félicitations aux honorables sénateurs qui sont entrés ici à cette session, et j'espère qu'ils ne cesseront pas de montrer le même amour du travail qu'ils ont manifesté si hautement dans la Chambre des communes. On peut sans crainte faire remarquer à quelques-uns des membres de cette Chambre-ci que s'ils montraient un peu plus d'activité et plus d'intérêt dans les travaux de la Chambre et des différents comités, ils pourraient faire connaître plus favorablement le Sénat au peuple qu'il ne l'a été jusqu'à présent. Permettez-moi de me joindre au proposeur et au secondeur de l'adresse qui ont manifesté leur satisfaction de voir que Son Altesse Royale a accepté le poste de Gouverneur général du Canada.

Sa nomination a été accueillie dans toute le Canada avec la plus grande satisfaction et le plus grand contentement. C'est la première fois qu'un membre de la famille royale nous a fait ce grand honneur. Au fait, c'est la première fois dans l'histoire des colonies autonomes, qu'un membre de la famille régnante a voulu venir vivre de la vie nationale du plus grand empire d'outre-mer. Nous considérons cela comme un compliment fait au Canada. Cela aussi indique qu'une union plus parfaite de la mère patrie et de ses colonies, au point de vue des affaires impériales, devra lier les unités politiques éloignées les unes des autres qui constituent l'empire. Il nous plaît de savoir que le Gouverneur général a une grande expérience, qu'il a puisée dans toutes les parties de l'empire. Le Canada offre donc à Son Altesse Royale et à sa royale épouse, dont la grâce rehaussera la distinction des fonctions qu'ils rempliront ensemble, nous lui sounaitons, dis-je, la bienvenue la plus loyale qu'un peuple loyal puisse souhaiter, et nous espérons que le terme d'office de Son Altesse Royale au Canada leur donnera à eux comme à nous la plus haute satisfaction et le plus grand succès.

Il y a dans l'adresse un article auquel mes honorables amis ont déjà fait allu-